

En conclusion, monsieur le Président, je tiens à dire que les habitants de la Colombie-Britannique ne se laisseront pas duper. Ils veulent que l'on modernise le réseau ferroviaire. Ils savent que les capitaux sont là et que l'on pourrait procéder à cette modernisation. Ils savent aussi que ce n'est pas parce que l'étude du projet de loi prend un peu plus longtemps que ne l'avait prévu le leader parlementaire du gouvernement, que les travaux ne peuvent aller de l'avant pour autant.

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, j'ai suivi avec grand intérêt le discours que vient de prononcer mon voisin de circonscription, le député de Provencher (M. Epp). Ce qui m'a paru curieux dans ce discours qui n'a duré que dix minutes, c'est que le député a complètement omis d'y parler du Nid-de-Corbeau ou du tarif-marchandises. Pas une seule fois il ne s'est prononcé en faveur du tarif du Nid-de-Corbeau, et cela me paraît caractéristique de la duplicité que manifestent les conservateurs en ce qui concerne ce projet de loi. Au lieu de se porter à la défense de ce tarif ainsi que des agriculteurs des Prairies, beaucoup de conservateurs, mais non pas tous, se contentent de s'en prendre au procédé même, tactique qui ne me paraît pas très efficace.

M. Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais tout du tarif du Nid-de-Corbeau et du tarif-marchandises, et je souscris aux deux.

Des voix: Bravo!

M. Sargeant: Au moins j'ai réussi à en convertir un, monsieur le Président. J'ai également été intéressé par sa plaidoierie concernant le port de Churchill et je suis heureux qu'il se soit rallié à notre point de vue là-dessus aussi. Je lui rappelle qu'il y a trois ans et demi à peine, à l'époque du gouvernement conservateur, un autre député du Manitoba, notre collègue de Lisgar (M. Murta), dont je respecte beaucoup le point de vue sur bien des questions, a présidé aux travaux d'un groupe de travail dont les recommandations auraient provoqué la fermeture du port de Churchill. Je suis fort aise de constater que les conservateurs sont désormais favorables au port de Churchill, ce qui est fort admirable.

Je vais à présent traiter du projet de loi C-155, monsieur le Président.

Des voix: Excellente idée!

M. Sargeant: Vraiment? Je vous remercie. Monsieur le Président, une certaine conviction, avec laquelle j'aurais tendance à être d'accord et qui a pris des dimensions pratiquement mythologiques dans l'ouest du Canada, veut que le gouvernement actuel et le parti libéral en général ignorent tout de la situation qui prévaut dans cette région du pays. Depuis quelques semaines, c'est-à-dire depuis que la Chambre a été saisie des propositions Pepin-Gilson, les députés des deux partis de l'opposition ont interrogé le ministre des Transports, le premier ministre, ou n'importe quel autre ministériel, sur l'opportunité de ces propositions et ont demandé à obtenir des précisions, et j'ai été passablement étonné par la suffisance de certains députés libéraux de l'arrière-ban, lesquels ne sauraient distinguer entre le blé de catégorie Northern n° 1 et la stramoine commune. Leur suffisance m'a bien surpris ainsi que le fait qu'ils se complaisent à croire qu'ils agissent dans le plus grand intérêt de l'Ouest.

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. Breau: Le député n'hésite pourtant pas à donner son avis sur des choses qui concernent d'autres régions du pays.

M. Hnatyshyn: C'est une bonne chose que quelqu'un prenne la défense des intérêts de l'Est, car ce n'est certainement pas le député qui le ferait.

Des voix: Oh, oh!

M. Sargeant: Je vous assure, monsieur le Président, que le gouvernement ne s'intéresse pas vraiment au bien-être des agriculteurs des Prairies. Il ne compte que deux députés à l'ouest de la frontière ontarienne; et il ne recueille que quelques voix dans ces régions où il est en grande perte de vitesse.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre, s'il vous plaît. Il semble y avoir deux discussions qui se déroulent en même temps. La parole est au député de Selkirk-Interlake.

M. Sargeant: Je vous remercie, monsieur le Président. Permettez-moi de vous dire que le gouvernement s'y prend très mal, s'il compte se faire des amis dans l'ouest du Canada avec ce projet de loi. S'il cherche vraiment à sauvegarder l'unité nationale, il lui faudra traiter les agriculteurs des Prairies, en fait tous les agriculteurs, avec le même respect qu'il réserve aux banquiers de Wall Street et aux grands directeurs des sociétés ferroviaires. Je dois admettre que je me réjouis de voir le gouvernement reprendre ses sens et retirer la motion de clôture, du moins pour le moment.

A ce jour, les méthodes employées par le gouvernement ont en effet témoigné de son profond mépris pour le Parlement. Ce projet de loi va avoir une plus grande influence sur les agriculteurs des Prairies que n'importe quel autre projet de loi que la Chambre ait jamais adopté. L'effet qu'il aura sur les Canadiens des autres régions du pays sera considérable. En voulant ainsi forcer le Parlement à adopter ce projet de loi en quelques semaines, le gouvernement fait injure à la Chambre et aux Canadiens en général. Je trouve inexcusable qu'il ait choisi de recourir à la clôture dès la troisième journée des débats. Dieu merci! Le gouvernement avait encore un reste de dignité et un peu de respect pour nos agriculteurs ce qui lui a permis de retirer temporairement sa motion de clôture.

Toute l'affaire répugne depuis quelques années. Les sociétés ferroviaires crient famine depuis des années. Encore une fois, les plus gros de nos quêteux en Cadillac tentent de faire main basse sur la tirelire du gouvernement. Hier, mon collègue le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) a signalé à la Chambre que les sociétés ferroviaires ont trouvé 370 millions de dollars pour acheter des chemins de fer américains, alors même qu'elles prétendent ne pas avoir les moyens d'améliorer le réseau ferroviaire dans l'Ouest du Canada. C'est un véritable scandale, monsieur le Président.

Il y a quelques années, un ancien ministre des transports, en l'occurrence l'ancien député de Saskatoon-Est, a trahi ses compatriotes de l'Ouest en préconisant l'abandon du tarif du Nid-de-Corbeau. Quel sort ceux-ci lui ont-ils réservé lorsqu'il a dû briguer leurs suffrages après avoir fait connaître ses vues véritables relativement au Pas du Nid-de-Corbeau? On aurait cru que le gouvernement aurait appris sa leçon, mais pas du tout, comme s'il était incapable d'apprendre quoi que ce soit.